

États financiers de

EXPLORATION AMSECO LTÉE

pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États de la situation financière	1
États du résultat net	2
États des variations des capitaux propres	3
États des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 23



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires d'Exploration Amseco Ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Exploration Amseco Ltée, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, les états du résultat net, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Exploration Amseco ltée au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 1 afférente aux états financiers, qui indique qu'Exploration Amseco ltée n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables et n'a pas tiré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. De plus, Exploration Amseco ltée ne possède plus de propriété minière. Également, au 31 décembre 2016, Exploration Amseco ltée a un déficit accumulé de 14 765 059 \$ (14 710 745 \$ au 31 décembre 2015), un fonds de roulement déficitaire et une insuffisance des capitaux propres de 253 709 \$. Par conséquent, Exploration Amseco ltée dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Cette situation, conjuguée aux autres questions exposées dans la note 1 afférente aux états financiers, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité d'Exploration Amseco ltée à poursuivre son exploitation.

KPMG A.R.L. / S.R.N.C.R.L.

Le 30 octobre 2017

Montréal, Canada

EXPLORATION AMSECO LTÉE

États de la situation financière

31 décembre 2016 et 2015

	Note	2016	2015
		\$	\$
Actifs			
Actifs courants			
Encaisse		12 127	–
Taxes sur les produits et services à recevoir et autres débiteurs		23 123	17 896
Total des actifs		35 250	17 896
Passifs			
Passifs courants			
Découvert bancaire		–	203
Créditeurs et charges à payer	11	210 272	240 969
Prêts d'actionnaires	4	63 506	–
		273 778	241 172
Passifs non courants			
Prêts d'actionnaires	4	15 181	–
Total des passifs courants		288 959	241 172
Capitaux propres			
Capital-actions et bons de souscription	5	13 403 889	13 403 889
Surplus d'apport		1 107 461	1 083 580
Déficit		(14 765 059)	(14 710 745)
Total de l'insuffisance des capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres de la Société		(253 709)	(223 276)
Nature des opérations et continuité d'exploitation	1		
Éventualités et engagements	12		
Événement postérieur à la date du bilan	15		
Total des passifs et des capitaux propres		35 250	17 896

Les notes des pages 5 à 23 font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil,

/s/ Jean Desmarais, administrateur

/s/ Roger Bourgault, administrateur

EXPLORATION AMSECO LTÉE

États du résultat net

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

	Note	2016	2015
		\$	\$
Dépenses			
Autres charges opérationnelles		48 403	133 738
Charges financières	7	10 307	316
Variation nette de la juste valeur des titres négociables		–	(655)
Perte opérationnelle		(58 710)	(133 399)
Autres produits	8	4 396	6 186
Perte nette		(54 314)	(127 213)
Perte nette et diluée par action	9	(0,001)	(0,001)
Nombre moyen d'actions de base en circulation		98 261 452	98 261 452

Les notes des pages 5 à 23 font partie intégrante des états financiers.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

États des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

	Note	Capital- actions et bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
		\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2014		13 403 889	1 083 580	(14 583 532)	(96 063)
Perte nette		–	–	(127 213)	(127 213)
Solde au 31 décembre 2015		13 403 889	1 083 580	(14 710 745)	(223 276)
Apport des actionnaires	4	–	23 881	–	23 881
Perte nette		–	–	(54 314)	(54 314)
Solde au 31 décembre 2016		13 403 889	1 107 461	(14 765 059)	(253 709)

Les notes des pages 5 à 23 font partie intégrante des états financiers.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

États des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

	2016	2015
	\$	\$
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Perte nette	(54 314)	(127 213)
Ajustements pour :		
Variation nette de la juste valeur des titres négociables	–	(655)
Gain sur règlement de dette	(4 396)	–
Charge de désactualisation	8 713	–
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Taxes sur les produits et services à recevoir	(5 227)	(1 591)
Frais payés d'avance et dépôts	–	3 818
Créditeurs et charges à payer	(26 301)	110 118
Intérêts courus capitalisés dans les prêts d'actionnaires	1 059	–
	(80 466)	(15 523)
Financement		
Produit de l'émission de prêts d'actionnaires	92 796	–
Disposition de titres négociables	–	3 355
	92 796	3 355
Variation nette de l'encaisse	12 330	(12 168)
(Découvert bancaire) encaisse au début de l'exercice	(203)	11 965
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de l'exercice	12 127	(203)

Les notes des pages 5 à 23 font partie intégrante des états financiers.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

1. Nature des opérations et continuité d'exploitation

Exploration Amseco ltée (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de propriétés minières. Le siège social est situé au 2159, rue Mackay, bureau 200, Montréal, Québec, H3G 2J2. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole AEL.

La Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables et n'a pas tiré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. De plus, la Société ne possède plus de propriété minière à ce jour. Au 31 décembre 2016, la Société a un déficit accumulé de 14 765 059 \$ (14 710 745 \$ au 31 décembre 2015), un fonds de roulement déficitaire et une insuffisance des capitaux propres de 253 709 \$.

La continuité d'exploitation de la Société dépend de la découverte de nouveaux projets et de sa capacité à obtenir le financement nécessaire pour s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Si la Société ne parvient pas à identifier de nouveaux projets, son exploitation pourrait donc être compromise.

Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») ainsi que sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Les conditions ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Ces états financiers ne comprennent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et passifs si l'hypothèse de la continuité s'avère non fondée.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux IFRS.

Les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Le 25 septembre 2017, le conseil d'administration a approuvé ces états financiers.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, à l'exception des prêts d'actionnaires qui sont évalués à la juste valeur.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

2. Base d'établissement (suite)

b) Base d'évaluation (suite)

Les états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation, ce qui signifie que la Société serait en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'année au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les années futures touchées par ces révisions.

Des informations concernant les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont fournies à la note 1 concernant la continuité d'exploitation de la Société et à la note 4 - Prêts d'actionnaires.

Des informations concernant les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de l'exercice suivant sont fournies à la note 1 - Nature des opérations et continuité d'exploitation et à la note 4 - Prêts d'actionnaires.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur plus tous les coûts directement attribuables à la transaction. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur.

La Société a classé l'encaisse comme prêts et créances.

L'encaisse comprend les soldes de trésorerie.

Passifs financiers

La Société a classé son découvert bancaire, ses créiteurs et charges à payer et ses prêts d'actionnaires en tant que passifs financiers au coût amorti. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont mesurés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b) Dépréciation

Actifs financiers

Les actifs financiers sont passés en revue chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimé de façon fiable.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte) et portées en diminution des créances dans un compte de correction de valeur. Les intérêts liés à l'actif déprécié continuent d'être comptabilisés par le biais de la désactualisation. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé dans le bénéfice (la perte).

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Provision, passifs et actifs éventuels

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée en charges financières.

d) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts sur les fonds investis. Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés dans le résultat net, selon la méthode de l'intérêt effectif.

Les intérêts reçus sont classés dans les activités opérationnelles dans les états des flux de trésorerie à la perte de l'exercice.

e) Capital social et bons de souscription

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

Actions accréditives

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs par lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la Société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection par l'émission d'actions accréditives.

À la date d'émission des actions, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales, qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accréditives. La Société estime la juste valeur du passif lié aux actions accréditives selon la méthode résiduelle, déduisant le prix du marché d'une action ordinaire au prix d'une action accréditive à la date d'annonce du financement.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) Capital social et bons de souscription (suite)

Bons de souscription

Les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de l'entité elle-même, qui seront réglés par la Société uniquement en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres contre un montant déterminé de trésorerie. Dans le cas contraire, ils sont classés dans les passifs.

f) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribués à des membres du personnel, des directeurs, des consultants et des courtiers est comptabilisée comme charge, avec comptabilisation de l'augmentation du surplus d'apport qui en est la contrepartie, au cours de la période où les participants acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service à la date d'acquisition des droits. Pour les droits à des paiements fondés sur des actions assortis de conditions accessoires à l'acquisition des droits, la juste valeur à la date d'attribution du paiement fondé sur des actions est évaluée afin de refléter ces conditions, et les écarts entre les résultats attendus et les résultats réels ne donnent lieu à aucun ajustement.

Les accords de paiement fondés sur des actions aux termes desquels la Société reçoit des biens ou des services en contrepartie de ses propres instruments de capitaux propres sont comptabilisés comme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres, indépendamment de la manière dont la Société a obtenu ces instruments de capitaux propres. La Société évalue directement les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable, auquel cas la juste valeur sera établie indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

g) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Impôt sur le résultat (suite)

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte déductible d'une année, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement aux années antérieures. L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporelles suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale), ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales ou des entreprises contrôlées conjointement, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont reconnus en tant que produit ou charge en résultat net sauf lorsqu'ils découlent de regroupements d'entreprises ou de transactions reconnues dans les capitaux propres. Par conséquent, lorsque les impôts différés sont liés à des composantes des capitaux propres, une recherche rétrospective est nécessaire afin de déterminer l'ajustement des impôts (par exemple, un changement des taux d'impôt ou un changement dans le montant des actifs d'impôts différés reconnus) qui devrait être reconnu en capitaux propres.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt censés être appliqués aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôts différés peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôts exigibles, et si les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôts exigibles et de réaliser les actifs d'impôt sur la base de leur montant net, ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôts différés est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôts différés sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

3. Principales méthodes comptables (suite)

h) Résultat de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions ordinaires. Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après ajustement pour tenir compte des actions auto-détenues. Aux fins du calcul du résultat dilué par action, le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après ajustement pour tenir compte des actions auto-détenues, doivent être ajustés pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires dilutives potentielles, lesquelles englobent les bons de souscription et les options sur actions.

i) Nouvelles normes comptables, interprétations et amendements publiés mais pas encore entrés en vigueur

Les nouvelles normes et interprétations qui suivent ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation de ces états financiers.

i) Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)

Le 20 juin 2016, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié des modifications de l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, en vue de clarifier comment doivent être comptabilisés certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation :

- des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie;
- des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement nettes concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source; et
- d'une modification des modalités et conditions qui entraîne la modification du classement d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

3. Principales méthodes comptables (suite)

- i) Nouvelles normes comptables, interprétations et amendements publiés mais pas encore entrés en vigueur (suite)
- i) Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2) (suite)

La Société envisage d'adopter les modifications de l'IFRS 2 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

- ii) IFRS 9, *Instruments financiers*

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014).

La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers.

Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation.

L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'harmoniser davantage la comptabilité de couverture à la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture. Toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 9 (2014) dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de la norme n'a pas encore été déterminée.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

3. Principales méthodes comptables (suite)

- i) Nouvelles normes comptables, interprétations et amendements publiés mais pas encore entrés en vigueur (suite)

- iii) IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Son application anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients* et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité*.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients ainsi que deux approches de comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment il l'est. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018 et n'anticipe pas d'impacts significatifs étant donné qu'elle ne génère pas de revenus pour le moment.

- iv) IFRS 16, *Contrats de location*

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*.

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adoptée avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*.

Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) Nouvelles normes comptables, interprétations et amendements publiés mais pas encore entrés en vigueur (suite)

iv) IFRS 16, *Contrats de location* (suite)

D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

4. Prêts d'actionnaires

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a obtenu des prêts d'actionnaires totalisant 92 796 \$, dont 18 796 \$ provenaient d'administrateurs de la Société. Ces prêts portent intérêt au taux annuel de 2 % et viennent à échéance 18 mois suivant la date des prêts. La Société a l'option de rembourser ce prêt en argent ou en un nombre variable d'actions ordinaires de la Société au moment où les conditions d'inscription à la Bourse de croissance de Toronto seront remplies. La Société a calculé la juste valeur de ces prêts en utilisant un taux d'intérêt de 20 % :

	2016	2015
Montant des prêts d'actionnaires reçus	92 796 \$	– \$
Apport des actionnaires comptabilisé au surplus d'apport	(23 881)	–
Charge de désactualisation	8 713	–
Intérêts courus sur la dette	1 059	–
	78 687	–
Tranche courante des prêts d'actionnaires	63 506	–
	15 181 \$	– \$

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

5. Capital-actions et bons de souscription

Le capital-actions de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées ou des actions à émettre.

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

	Quantité de bons de souscription	Quantité d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2015	2 570 000	98 261 452	13 403 889 \$
Bons de souscription expirés	(2 570 000)	–	–
Solde au 31 décembre 2016	–	98 261 452	13 403 889 \$

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	2016		2015	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	2 570 000	0,10	2 570 000	0,10
Expirés	(2 570 000)	0,10	–	–
Solde à la fin de l'exercice	–	–	2 570 000	0,10

6. Paiements fondés sur des actions

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 5 000 000 d'actions.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

6. Paiements fondés sur des actions (suite)

Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut pas être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires la veille de l'attribution. De plus, la date d'échéance ne peut pas excéder dix ans. Les options octroyées aux employés et consultants qui ne fournissent pas de services en relation avec les investisseurs deviennent dès leur octroi la pleine propriété de leurs propriétaires. Pour un consultant qui fournit des services en relation avec les investisseurs, les options octroyées seront acquises graduellement sur une période de 12 mois suivant la date de l'octroi, à raison de 25 % par trimestre.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	2016		2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	3 970 000	0,073 \$	6 145 000	0,074 \$
Expiré	–	–	(975 000)	0,100
Annulé	–	–	(1 200 000)	0,155
En circulation à la fin de l'exercice	3 970 000	0,073 \$	3 970 000	0,073 \$
Exerçables	3 970 000	0,073 \$	3 970 000	0,073 \$

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

6. Paiements fondés sur des actions (suite)

	2016				2015			
Date d'expiration	Options en circulation			Prix d'exercice	Options en circulation			
	Nombre d'options	Nombre d'options exercçables	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)		Nombre d'options	Nombre d'options exercçables	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	
Janvier 2021	75 000	75 000	4,08	0,225 \$	75 000	75 000	5,08	
Mai 2021	245 000	245 000	4,42	0,110	245 000	245 000	5,42	
Juillet 2021	1 300 000	1 300 000	4,58	0,100	1 300 000	1 300 000	5,58	
Décembre 2023	2 350 000	2 350 000	6,92	0,050	2 350 000	2 350 000	7,92	
	3 970 000	3 970 000			3 970 000	3 970 000		

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

7. Charges financières

	2016	2015
Charge de désactualisation	8 713 \$	– \$
Intérêts courus sur les prêts d'actionnaires	1 059	–
Autres charges financières	535	316
	10 307 \$	316 \$

8. Autres produits

Les autres produits des périodes de présentation de l'information financière se détaillent comme suit :

	2016	2015
Revenus de location	– \$	6 186 \$
Gain sur règlement de dette	4 396	–
	4 396 \$	6 186 \$

9. Résultat par action

Les options d'achat d'actions et les bons de souscription ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation parce que la Société est à perte et que, conséquemment, leur effet aurait été antidilutif.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

10. Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	2016	2015
Résultat avant impôts	(54 314)\$	(127 213)\$
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada de 26,90 % en 2016 (26,90 % en 2015)	(14 610)\$	(34 220)\$
Variation des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :		
Effet fiscal des pertes d'exploitation et différences temporelles non constatées	14 610	33 481
Tranche non déductible de la variation de la juste valeur des titres négociables	–	(88)
Éléments non déductibles et autres	–	827
	– \$	– \$

Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé pour ces éléments, car il est improbable que des bénéfices imposables soient réalisés à l'encontre desquels ces éléments pourront être utilisés.

	2016	2015
Pertes autres qu'en capital reportées prospectivement	859 673 \$	864 711 \$
Immobilisations	5 398	5 398
Actifs de prospection et d'évaluation	763 287	763 287
Pertes en capital reportées prospectivement	73	73
Frais de financement	1 150	1 336
Autres	–	807
	1 629 581 \$	1 635 612 \$

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

10. Impôt sur le résultat (suite)

Au 31 décembre 2016, la Société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir. Ces pertes n'ont pas été comptabilisées et expirent aux dates suivantes :

	Fédéral	Québec
2026	145 634 \$	120 448 \$
2027	269 262	265 711
2028	337 432	333 226
2029	301 037	299 729
2030	466 270	464 565
2031	467 951	462 706
2032	385 298	379 109
2033	346 411	346 411
2034	309 328	309 328
2035	133 880	133 880
2036	54 273	54 273
	3 216 776 \$	3 169 386 \$

11. Transactions entre parties apparentées

Les parties apparentées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés contrôlées par les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Les opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Transactions avec les sociétés contrôlées par les principaux dirigeants

	2016	2015
Charges opérationnelles		
Frais de consultant	6 000 \$	96 000 \$

Aux 31 décembre 2016 et 2015, les dettes aux fournisseurs incluent des sommes à payer à des parties apparentées respectivement de 198 883 \$ et 191 116 \$.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

12. Éventualités et engagements

La Société a été financée en partie par l'émission d'actions accréditives et, en vertu des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux de prospection et d'évaluation.

Cependant, il n'existe aucune garantie que les dépenses d'exploration seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs et la Société.

13. Politiques et procédés de gestion du capital

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société; et
- Assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'acquisition de propriétés minières, la mise en valeur éventuelle de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente de propriété et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour les exercices financiers en cours est présenté à la note 5 et aux états des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration.

La Société finance ses activités de prospection et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen de placements privés ou de placements publics.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou d'autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités de prospection et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant les périodes de présentation de l'information financière.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

14. Instruments financiers et gestion des risques financiers

Juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers courants, qui comprennent l'encaisse, le découvert bancaire et les créiteurs et charges à payer, s'approchent de leur juste valeur à cause de leur échéance immédiate ou à court terme.

Exposition et gestion des risques

La Société est exposée à un certain nombre de risques à divers degrés. Le type de risque et la façon dont l'exposition est gérée sont décrits ci-dessous :

i) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les cours des monnaies étrangères, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les produits de la Société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. L'encaisse et les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. Les prêts d'actionnaires portent intérêt à un taux fixe. Par conséquent, ils ne présentent aucun risque lié aux flux de trésoreries futures. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

La Société n'est pas exposée au risque de fluctuation des taux de change compte tenu que toutes ses transactions jusqu'à présent ont été conclues en dollars canadiens.

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance.

Tel qu'il est indiqué à la note 13, la Société gère ce risque par la gestion de sa structure du capital. En outre, elle gère le risque de liquidité en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

14. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Exposition et gestion des risques (suite)

iii) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte financière si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Ce risque découle principalement de la trésorerie. La valeur comptable de ces actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit en date de ces états financiers.

Le risque de crédit sur la trésorerie est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales.

15. Événement postérieur à la date du bilan

En 2017, la Société a obtenu des prêts d'actionnaires totalisant 30 000 \$, dont 8 000 \$ provenaient d'administrateurs de la Société. Ces prêts portent intérêt au taux annuel de 2 % et viennent à échéance 18 mois suivant la date des prêts. La Société a l'option de rembourser ce prêt en argent ou en actions ordinaires au moment où les conditions d'inscription à la Bourse de croissance de Toronto seront remplies.

Le 14 février 2017, la Société a utilisé une portion des prêts d'actionnaires afin d'effectuer un dépôt en fidéicommis d'un montant de 26 000 \$. Ce dépôt en fidéicommis sera utilisé dans les démarches de réadmission de la Société à la Bourse de croissance TSX.